

Publié le 25 juin 2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES 1 rue Guéritot 14370 ARGENCES ☎ 02 31 15 63 70	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE L'an deux mille vingt-six le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Cagny sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL. Étaient présents : Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Adrien LECERF, Thomas LEROY, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Michel LAINE, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR (arrivée à 19h43), Magali LONCLE, Emily ROMEIN, Pascal LEROY, Maryvonne BAZIRET (suppléante de Céline FOUREZ), Jean-Christophe CARON, Cédric GABRIEL (arrivée à 19h15), Philippe PIARD, Alain PORQUET, Aurélie SIMON, Siegfried GLESSMER, Yves LEBOURGEOIS, Angelique LEMIERE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY (arrivée à 19h15), Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice. Absents excusés : Ann BAUGAS, Laurence MAUREY (Pouvoir à Guillaume LECOEUR), Christian CALLEJAS, Céline FOUREZ, Nicolas GENS (pouvoir à Alexandra LEPINAY), Maria MONTERO (pouvoir à Angélique LEMIERE) Secrétaire de séance : David BOUDET														
Date de convocation : 29.05.2026 Date d'affichage 29.05.2026 ----- Nombre de conseillers : <table><tr><td>En exercice</td><td>44</td></tr><tr><td>Présents</td><td>40</td></tr><tr><td>Titulaires</td><td>38</td></tr><tr><td>Suppléants</td><td>2</td></tr><tr><td>Pouvoirs</td><td>3</td></tr><tr><td>Votants</td><td>43</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>23</td></tr></table>	En exercice	44	Présents	40	Titulaires	38	Suppléants	2	Pouvoirs	3	Votants	43	Quorum	23	
En exercice	44														
Présents	40														
Titulaires	38														
Suppléants	2														
Pouvoirs	3														
Votants	43														
Quorum	23														
Délibération n° 2026/82 Objet : FINANCES - Compte financier unique 2025 - Budget principal M. le Président devant se retirer lors du vote du compte financier unique, M. Olivier GUILLEMETTE est élu à l'unanimité comme Président de séance. M. Olivier GUILLEMETTE présente le compte financier unique relatant l'exécution du budget principal de l'exercice 2025. Après avoir pris connaissance des détails de l'exécution du budget, le Conseil communautaire n'émet aucune observation sur le compte financier unique qui se résume comme suit :															

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	8 121 990,80	2 435 210,47
Recettes	9 304 212,32	2 536 144,91
Résultat de l'exercice	1 182 221,52	100 934,44
Résultat de clôture 2025	3 382 010,96	-128 182,81

M. le Président quitte la salle le temps du vote et M. Olivier GUILLEMETTE assure la Présidence.

👉 Le Conseil communautaire, considérant la bonne gestion du budget 2025, vote à l'unanimité le compte financier unique du budget principal.

Pour extrait conforme

Pour le Président

Et par délégation

Le Vice-président



el. Fouchen

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr